

Document technique

Finale 2023

Voix des groupes



Jeux de
l'Acadie

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES JEUX DE L'ACADIE 2020-2025

FONDEMENTS STRATÉGIQUES



VISION

CE QUE NOUS VOULONS DEVENIR :

Leaders dans le développement
sportif et culturel de la jeunesse,
de la langue française et de la
culture acadienne

MISSION

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Développer le mouvement des
Jeux de l'Acadie afin de contribuer
à l'épanouissement de la jeunesse
francophone des provinces
atlantiques par l'entremise de
compétitions et d'activités
sportives et culturelles



Jeux de l'Acadie

BUTS

- › Valoriser fierté acadienne et francophone
- › Promouvoir l'activité physique et événements culturels
- › Initier jeunesse à différentes disciplines sportives et culturelles via compétitions, cliniques et ateliers de formation

BUTS

- › Organiser événements sportifs et culturels d'envergure, conférences, colloques et atelier afin de sensibiliser public
- › Favoriser développement de leaders
- › Optimiser chances des jeunes à poursuivre leur développement vers réseaux de compétitions et performances plus élevés

BUTS

- › Agir comme élément déclencheur afin de léguer héritage sportif et culturel aux communautés engagées dans les Jeux
- › Organiser toute activité connexe pour atteindre les fins ci-dessus

VALEURS

CE QUI NOUS DÉFINIT ET NOUS MOTIVE :



FIERTÉ
FRANCOPHONE



MIEUX-ÊTRE



LEADERSHIP



COLLABORATION

VALEURS

SUITE...



INNOVATION



ÉQUITÉ



ESPRIT SPORTIF



BÉNÉVOLAT



Jeux de l'Acadie

Ce document a pour objectif de compléter le document technique approuvé pour la 42e finale des Jeux de l'Acadie. La partie « générale » complète ce document spécifique à cette discipline culturelle.

VOIX DES GROUPES

FORMAT

Jour 1

- ✳ En début d'après-midi, les formateurs rencontrent les groupes afin de faire un atelier commun sur un sujet jugé pertinent (réchauffement vocal ou physique, préparation avant un spectacle, comment effectuer un bon test de son, l'industrie, etc.
- ✳ Après l'atelier commun, les groupes recevront des ateliers privés avec les formateurs. À tour de rôle, chaque groupe musical rencontre les formateurs afin de se préparer pour la demi-finale.
- ✳ Selon leurs capacités, chacun des juges offre une formation différente aux groupes en privé (par exemple; interprétation, musique, mise en scène).
- ✳ Les ateliers doivent être d'une durée variable entre 45 minutes et 1 heure. La décision finale sera prise en conséquence du nombre de délégations participantes.

Jour 2

- ✳ En matinée, les groupes continuent les ateliers privés débutés la veille.
- ✳ Ensuite, ils se préparent pour la demi-finale lors des tests de son.
- ✳ Lors de cette compétition, tous les groupes jouent individuellement à tour de rôle sur la scène.
- ✳ Chaque groupe fera deux chansons.
- ✳ À la fin de leur présentation, l'animateur de la compétition posera quelques questions aux membres du groupe afin que les juges puissent les connaître davantage (les questions seront données le Jour 1 afin de laisser le temps pour la préparation).
- ✳ La demi-finale déterminera, selon une grille d'évaluation, les 3 finalistes. Des points seront attribués.



- ✳ Les trois groupes qui se qualifient pour la finale participeront, en fin d'après-midi, à des ateliers de formation avec les juges dans le but de perfectionner leurs chansons pour la finale.
- ✳ La compilation des notes donnera le classement final pour les positions 4 à 9.
- ✳ Nous nous réservons le droit de le modifier/l'adapter/l'ajuster, avec l'appui du comité technique de la Société des Jeux de l'Acadie, selon le nombre de délégations présentes et selon des circonstances exceptionnelles qui pourraient survenir durant le déroulement de la compétition.

Jour 3

- ✳ En avant-midi, les 3 groupes se préparent avec une pratique et le test du son.
- ✳ Les juges évalueront chaque groupe selon des critères préétablis dans la grille d'évaluation.
- ✳ L'ordre de présentation des groupes finalistes se fera par tirage au sort.
- ✳ Chaque groupe fera deux chansons
- ✳ La compilation des notes donnera le classement final pour les positions 1 à 3.
- ✳ En cas d'égalité, les juges sont dans l'obligation de réévaluer les groupes afin d'obtenir un consensus. Si nécessaire, il est possible d'aller consulter les évaluations faites lors de la demi-finale pour éclairer leurs choix.

CLASSEMENT ET BRIS D'ÉGALITÉ

- ✳ En cas d'égalité dans les positions 4 à 9, il n'est pas nécessaire de réévaluer des pointages ils seront inscrits dans le classement comme en égalité.
- ✳ En cas d'égalité dans les positions 1 à 3, les juges seront dans l'obligation de réévaluer afin d'atteindre un consensus et de déclarer les positions sans égalités.

RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

1. Pour les catégories d'âge de cette discipline, prière de vous référer à la partie « générale » du Document technique.
2. Le groupe doit être composé d'un minimum de deux personnes et d'un maximum de 5 personnes. Il doit comprendre au moins un chanteur et un musicien.
L'entraîneur et gérant doivent s'identifier au sexe selon l'inscription des membres de l'équipe.
3. Les groupes doivent présenter des chansons françaises (le chiac étant accepté).



4. Chaque groupe doit maîtriser au moins quatre chansons. Sur ces quatre chansons, il doit y avoir au moins deux (2) chansons sur 4 qui soient rapides et dynamiques.
5. Les chansons peuvent être originales ou empruntées à un artiste.
6. Les paroles des chansons doivent être dans un français acceptable, respectueux et non-vulgaire.
7. Dans le cas où le groupe fait une chanson avec uniquement des éléments percussifs du corps humain, elle sera acceptée si le groupe a aussi des chansons accompagnées d'instruments mélodiques autres que la voix.
8. Si cela est jugé pertinent par les juges de la compétition, une même chanson ne peut pas être jouée deux fois par différent groupe dans la même étape. Le répertoire des groupes doit être envoyé avec les fiches techniques une semaine avant la Finale des Jeux de l'Acadie. Si 2 groupes ont la même chanson, un message sera envoyé pour les en aviser, un tirage au sort décidera quel groupe pourra la jouer à la demi-finale ou à la finale.
9. Une même chanson peut être jouée une seconde fois par le même groupe lors de la finale si cela est jugé pertinent.
10. Les artistes peuvent apporter leurs propres instruments. Des instruments seront aussi disponibles sur place, une liste descriptive sera donnée au responsable de ce volet, à chaque délégation participante. Les besoins instrumentaux des groupes doivent être comblés pour les formations ainsi que pour la finale. Certains instruments peuvent être bougés pour satisfaire les besoins des formations.
11. Chaque groupe musical doit être présent aux différents ateliers de formations offert par les juges-formateurs.
12. Les artistes sont tenus de respecter leurs adversaires et de faire preuve d'esprit sportif.
13. L'utilisation de toutes trames sonores est interdite.
14. Les juges-formateurs doivent être des musiciens professionnels reconnus par leurs pairs. Ils donneront les formations et jugeront la demi-finale.
15. Un superviseur des juges sera présent, tout au long de la compétition, pour assurer le bon déroulement de la compétition. Il s'assurera que personne ne dérange les juges lors des délibérations. En cas de nécessité, le superviseur et le comité technique de la SJA auront le dernier mot, quant à la décision à prendre, sur un quelconque litige.
16. Durant la demi-finale, chaque groupe présentera 2 pièces musicales consécutives. L'addition des points obtenus, des 2 chansons jouées, donnera une note finale.



17. À tout moment du déroulement de la compétition, les décisions des juges seront finales. Aucun protêt ne peut être déposé.
18. Il y aura disqualification dans les situations suivantes :
- a. Les chansons sont complètement anglaises;
 - b. Les paroles des chansons sont vulgaires et démontrent un manque flagrant de respect;
 - c. La condition d'avoir au moins un chanteur et un musicien dans le groupe n'est pas respectée;
 - d. Il y a un manque évident d'esprit sportif.



Jeux de l'Acadie



Jeux de l'Acadie